

# Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



*Délibération 2013-02 du 07 janvier 2013*

L'an deux mil treize, le sept janvier à dix neuf heures, le Conseil la Communauté de Communes du Sud Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

MM. Claude AUDEGOND – Roland DELOBELLE – Jean-Noël MENAGE – B. HIEZ – J.P. POUTRAIN

M. Cl. AUDEGOND, absent et excusé, a été suppléé par M. L. MUCHEMBLED  
M. Jean-Noël MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY  
M. Bruno HIEZ, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Charles DESCAMPS  
M. Jean-Pierre POUTRAIN, absent et excusé, a été suppléé par Mme Claire POUTRAIN.

**Objet : Désignation de la Commission d'Appel d'Offres**

La séance ouverte, Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté la nécessité de procéder à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres suite à l'installation du Conseil de Communauté.

Monsieur le Président rappelle également les dispositions de l'article 22 du Code des Marchés Publics qui précisent la composition et les conditions de désignation des membres de cette Commission.

Monsieur le Président expose notamment que la Commission doit comporter, outre le Président, cinq membres titulaires. A chaque membre titulaire peut être adjoint un membre suppléant.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté de désigner les membres de cette Commission.

Après délibération, sont élus membres de la Commission d'Appel d'Offres les personnes dont les noms suivent :

Président :

**M. Jean-Paul DELEVOYE**

Membres titulaires :

**M. Gérard DUE  
M. Michel POUILLAUE  
M. Alain CHAUSSOY  
M. Jean-Claude MAYEUX  
M. Pierre COLLE**

Président suppléant :

**M. Yves BONNERRE**

Membres suppléants :

**M. Jean-Jacques COTTEL  
M. Jean-Marie PLESSIET  
M. Christian HEMAR  
M. Jean-Paul BOUSSEMARD  
M. Michel BECQUES**

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 08 Janvier 2013 et transmission en Préfecture le 08 Janvier 2013.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage le  
08 Janvier 2013 et transmission en  
Préfecture le 08 Janvier 2013*

*Le Président*



Le Président,

  
Jean-Paul DELEVILLE

